

LE

REFLET

REVUE D'INFORMATION REGROUPANT TOUS LES ORGANISMES DE SAINT-LIBOIRE

Au Parc des Bénévoles

Saint-Liboire en Fête

SAMEDI LE 13 JUIN 2026

Suivez nous sur la page Facebook
de Saint-Liboire en Fête pour
connaître la programmation à
venir !

Prendre note que l'hôtel de
ville sera fermée jeudi le 2
avril ainsi que lundi le 6 avril



Saint-Liboire

AVRIL 2026

Le prochain Reflet sera
disponible le 7 mai 2026



Saint-Liboire

WWW.ST-LIBOIRE.CA

Conseil Municipal

Maire : Yves Winter

Poste 1 : Marie-Josée
Deaudelin

Poste 2 : Michael Bazinet

Poste 3 : Claude Vadnais

Poste 4 : Kevin Baillargeon

Poste 5 : Serge Desjardins

Poste 6 : Martine Bachand



**LES SÉANCES DU CONSEIL
SONT GÉNÉRALEMENT
TOUS LES PREMIERS
MARDI DU MOIS, SAUF
EXCEPTIONS**

Coordonnées de la municipalité



Hôtel de ville :

151, rue Gabriel, suite 102, Saint-Liboire (Québec) J0H 1R0
Tél : 450-793-2811 - Courriel : reception@st-liboire.ca
Site internet : www.st-liboire.ca

Heures d'ouverture

Lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h à 16h
Vendredi Fermé

Urgence travaux publics **450-278-2810**

Bibliothèque municipale



Téléphone : 450-793-4751

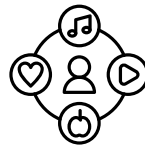
Commis à la bibliothèque : Julie Girouard

Heures d'ouverture

Lundi : 8h00 à 12h00 - 13h00 à 16h00 - 18h30 à 20h30
Mardi : 8h00 à 12h00 - 13h00 à 16h00 - 19h00 à 20h30
Mercredi : 10h00 à 12h00 - 13h00 à 16h00 - 19h00 à 20h30
Jeudi : 8h00 à 12h00
Samedi : 9h30 à 11h30 le premier samedi de chaque mois

<http://www.reseaubibliodisquebec.qc.ca/fr>

Loisirs de St-Liboire inc



Téléphone : 450-793-4825

Site internet : www.loisirsdestliboire.ca
Ligne info aréna Sogetel : 450-793-4688

Heures d'ouverture

Lundi au jeudi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00



Saint-Liboire

WWW.ST-LIBOIRE.CA

Services municipaux

Sylvain Laplante
Directeur général et Greffier
Trésorier

Alexandre Lamarche
Inspecteur en bâtiment

Guylaine Bilodeau
Trésorière adjointe

Stefany Bunel
Adjointe administrative

Alexandra Duquette
Directrice générale adjointe et
greffière adjointe

Jonathan Avard
Chef d'équipe de voirie

Mathieu Grégoire
Employé de voirie

Sébastien Rosa
Employé de voirie

Audrey Lapierre
Employée de voirie

Jean-François Demers
Directeur incendie

Serge Desjardins
Service de premiers répondants

BIBLIO

SAINT-LIBOIRE

21, Place Mauriac

450-793-4751



Nouvelles acquisitions

Romans adulte

Le voyage de l'espoir. 1 / Ouimet, Josée
Le boyfriend / McFadden, Freida
Nos promesses à reconstruire / Verilli, Sandra
Mises en scène / Morrissette, Guillaume
Fauves / Da Costa, Mélissa
Ma bête / Ouimet, Michèle
Douze ans après / Gardner, Lisa

Documentaires adulte

Vers l'autosuffisance alimentaire / Babin, Miléna
Activité libre / Labrosse, Sarah-Jeanne
Histoires d'hiver / Zviane

Albums

Chhht! / Grindley, Sally
P'tit Loup ne veut pas ranger / Lallemand, Oriane
P'tit Loup sauve la planète / Lallemand, Oriane
P'tit Loup a un bobo / Lallemand, Oriane
Pourquoi j'aime mon papa / Howarth, Daniel
Zac et Zazou font un spectacle / Papineau, Lucie
Le secret de Joshua / Lallemand, Oriane
Le monde de Sofia. Sofia et le criquet qui savait apaiser / Fiset, Josianne
Le monde de Sofia. La panthère qui apprivoise sa colère / Fiset, Josianne
Chocolats, bisous et le lapin de Pâques / Papineau, Lucie



Suivez-nous sur Facebook

BIBLIO
SAINT-LIBOIRE

21, Place Mauriac
450-793-4751



Saint-Liboire

VENTE DE LIVRES

Viens découvrir
la bibliothèque autrement.
21, place Mauriac

27, 28, 29 et 30 avril

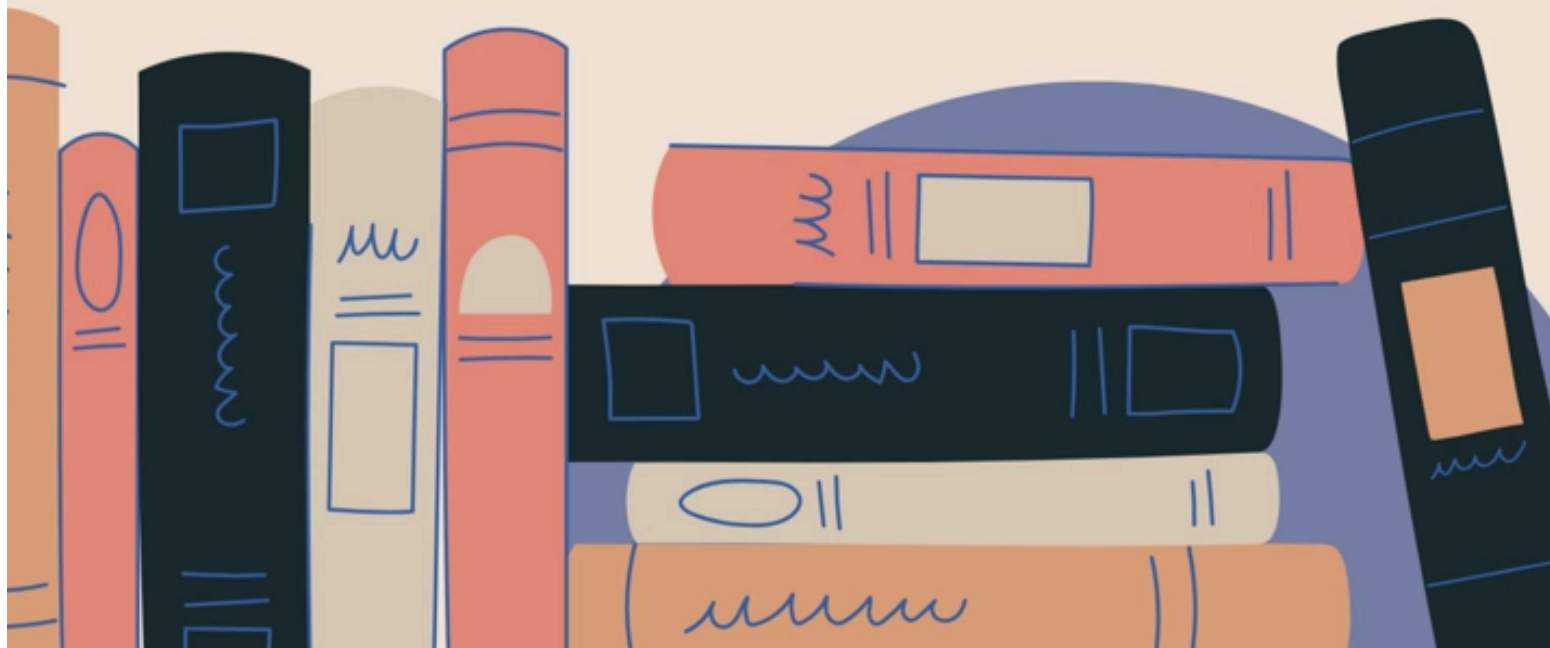
**Livres à
petits prix**

Lundi: 10 h à midi
13 h à 16 h
19 h à 20 h

Mardi: 10 h à midi
13 h à 16 h
19 h à 20 h

Mercredi: 10 h à midi
13 h à 16 h
19 h à 20 h

Jeudi: 9 h à midi





Spectacle pour enfant
Samedi, 23 mai à 10 h

à la bibliothèque, 21, place Mauriac

Pour réservation
biblio@st-liboire.ca
450 793-4751

Jangal est une exploratrice audacieuse et passionnée.
Elle et son ami Achalmwapa le paresseux auront une mission bien particulière :
Arrêter Bougon Léon le caméléon pollueur!

Un spectacle qui sensibilise à l'environnement, la pollution, le recyclage et le compostage.
Les musiques et danses percussives interactives
vous feront danser!

BIBLIO
SAINT-LIBOIRE

21, Place Mauriac
450-793-4751



Saint-Liboire

Fadoq de Saint-Liboire



Les activités intérieures à 13h30, au centre communautaire Jean XXIII

- Le 7 avril Cartes et jeux divers
- Le 14 avril Bingo de la Fadoq
- Le 21 avril Cartes et jeux divers
- Le 28 avril Assemblée générale (10h00)+ buffet pour les membres participant à l'assemblée générale+ Bingo de la Fadoq
-
- Le 5 mai Cartes et jeux divers
- Le 12 mai Bingo de la Fadoq

Les activités intérieures reprendront à la mi-septembre.

Mise en forme à la salle communautaire Jean XXIII

À tous les vendredis, de 9h30 à 10h30 : exercices de mise en forme animés par Claire Bisson et Christiane Lauzon. Pourquoi ne pas en profiter... La dernière activité : le 8 mai. Bienvenue à toutes et tous! L'activité est gratuite. L'activité reprendra à la mi-septembre.

Dîner-anniversaire

- Le 16 avril Restaurant Scores
 - Le 21 mai Restaurant Au Vieux-Duluth
- Les membres recevront un appel.
-



La saison de pétanque 2026

La saison débutera le 18 mai pour se terminer par le souper-reconnaissance le 14 septembre. À tous les lundis, à compter de 19h00, nous pratiquerons ce sport en toute convivialité. Le prix pour la saison incluant le souper : 25\$. On peut s'inscrire à partir du 1^{er} avril. Pour informations : Denise Heine 450-793-2396 **Bienvenue à toutes et à tous!**

La danse avec Michel Gazaille à la salle communautaire Jean XXIII

À tous les mercredis, de 9h30 à 10h30, vous êtes invités à venir apprendre de nouveaux pas, pratiquer ceux oubliés, vous amuser au son de la musique... Il y aura danse le 15 mai à 19h00. L'activité est ouverte à toutes et tous. L'activité est gratuite!

La danse reprendra à la mi-septembre.

Date à inscrire à votre agenda

Le 28 avril : Assemblée générale annuelle de la Fadoq Saint-Liboire



Le CA de la Fadoq

Gérald Miron, Nicole Cornellier, Denise Heine, Mirelle Brodeur, Denise Dansereau, Christiane Lauzon et Christiane Blais

Le comité des aînés de Saint-Liboire

Les activités intérieures à 19h00, au centre communautaire Jean XXIII

- Le 10 avril Jeu de Babette, tapis à sous et remue-méninges
Le 15 mai Jeu de baseball- poches, danse + surprise aux femmes
Le 19 juin La Course de chevaux + surprise aux hommes

En août Dîner de l'amitié et jeux au Parc de la Fadoq

Les activités intérieures reprendront le 18 septembre.

Les voyages 2026

- 26-28 mai La croisière s'amuse au Manoir du Lac William
13 juin Hommage à Frank Sinatra par Marc Hervieux et Mya Tinayre
à l'Amphithéâtre Cogeco de Trois-Rivières et souper avant le spectacle
16 juillet Une croisière de quatre heures sur le fleuve Saint-Laurent, souper
gastronomique et feux d'artifice
12-13 août Dîner au Parlement de Québec , Séjour au Petit Manoir du Casino qui
comprend une nuitée et trois repas, une ou des visites au Casino selon
votre désir, une visite à Baie Saint-Paul et un souper à Québec
12 sept. Titanic avec Véronique Claveau, à la salle Albert-Rousseau, à Québec
et souper à Québec

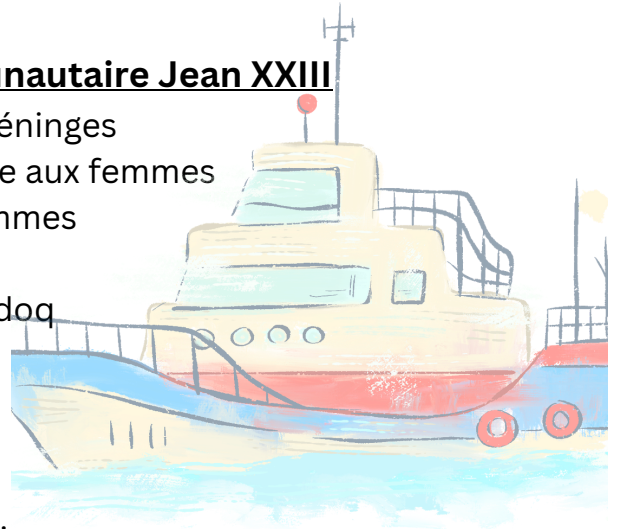
Pour informations et réservations : Jocelyne St-Georges au 450-223-4108
Denise Heine au 450-793-2396

Dates à mettre à l'agenda

- Le 28 avril : Assemblée générale annuelle de la Fadoq Saint-Liboire à 10h00
Le 15 mai : Jeu de baseball-poches, **danse** + surprise aux femmes

Le comité des aînés

Yves Winter, Marie-Josée Deaudelin, Martine Bachand
Georgette Meunier, Denis Chabot, Pierre Heine, Denise Heine



Fabrique de la paroisse de Saint-Liboire

Et le comité de pastorale paroissial

Horaire semaine sainte

Le 2 avril, jeudi saint, messe à 19h00 à l'église de St-Liboire

Le 3 avril, vendredi saint, office à 15h00 à St-Valérien

Le 4 avril, samedi saint, Vigile pascale à 19h00 à St-Théodore (baptême et confirmation)

Le 5 avril, dimanche de Pâques, messe à 10h00 à Upton



Pâques est la fête la plus importante du christianisme, célébrant la résurrection de Jésus-Christ trois jours après sa crucifixion (Vendredi saint). Elle symbolise la victoire de la vie sur la mort, le passage du péché à la vie éternelle, et fonde l'espérance chrétienne du salut et du renouveau. Pâques est donc le fondement de la foi chrétienne, célébrant Jésus comme Seigneur de la vie.

Joyeuses Pâques !

Prière au Christ vainqueur

« Jésus, tu es l'agneau véritable qui as enlevé le péché du monde. En mourant, tu as détruit notre mort. En ressuscitant, tu nous rends la vie. Par ta résurrection le matin de Pâques, tu nous ouvres à la vie éternelle. Que l'Esprit Saint renouvelle la foi, l'espérance et la charité de notre famille. Accorde à chacun de nous d'être fidèle par toute sa vie à son baptême qui fait passer de la mort à la vie. Que nos cœurs partagent la même foi et, dans la vie de chaque jour, le même amour. Chasse loin de nous le péché en nous réconciliant avec toi pour que nous partagions la liberté parfaite avec tous les saints. Nous qui sommes chargés d'annoncer tes merveilles, nous voulons exprimer par toute notre vie la joie de Pâques que nous célébrons maintenant. Donne-nous d'accueillir avec allégresse les fruits de la résurrection. Que notre famille rayonne de la présence du Christ vainqueur de la tristesse, des larmes et du péché. Amen ! Alléluia ! » (prière de Ludovic Lécuru)

Prochaines messes à St-Liboire

Dimanche 12, 26 avril et 10 mai à 10h00

Samedi le 2 mai à 16h00

Tous les jeudis à 8h30





Société d'horticulture et d'écologie « Les Trois Clochers »

Upton

St-Valérien-de-Milton

St-Liboire

Lundi 27 avril, 19h00 au 21 Place Mauriac, Saint-Liboire

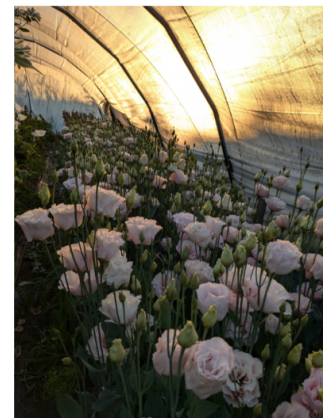


La Société d'horticulture et d'écologie « Les Trois Clochers » (SHELTC) recevra le lundi 27 avril 2026 Valérie Goulet, fondatrice de la ferme florale Picafllore. Passionnée de la nature, c'est lors d'un voyage qu'elle a un coup de foudre pour le slow flower, nouvelle tendance qui promouvoit la culture locale, de saison et biologique des fleurs coupées.

Quelles variétés de fleurs sont propices à la fleur coupée? Quels fertilisants utiliser pour cultiver de façon écologique? Comment conserver la fraîcheur des fleurs coupées? Trucs, astuces, méthodes et conseils pour la culture et le conditionnement des fleurs vous seront livrés lors de cette conférence.

Le sujet de cette conférence présentée à 19h00:

Variétés de fleurs propices à la fleur coupée et leurs conditionnements.



Date : 27 avril 2026

Heure :19h00

Lieu : 21 Place Mauriac (salle communautaire)

Coût : gratuit pour les membres et 7,00\$ pour les non-membres

Francine Laliberté, présidente, SHELTC



*L'environnement
notre passion!*



OUVERTURE prochaine

Dès le 10 avril
Saint-Hyacinthe

1880, RUE BROUILLETTE

Vendredi, samedi et dimanche
de 8 h 30 à 16 h 30



**Dimensions maximales
des remorques acceptées :**
4 x 8 pieds

Dès le 11 avril
Acton Vale

68, RUE NOËL-LECOMTE

Samedi et dimanche
de 8 h 30 à 16 h 30



**Dimensions maximales
des remorques acceptées :**
5 x 10 pieds

Preuve de résidence obligatoire!

Des questions?
www.riam.quebec
450 774-2350



ALCOOLIKUES ANONYMES

Réunion en espagnol – Saint Hyacinthe

Tu crois avoir un problème d'alcool ?

Tu n'es pas seul(e). Les Alcooliques Anonymes ont une solution pour toi.

Dimanche | 19 h 30 – 21 h

12 960, avenue Wilson Entrée rue Bernard

Réunion gratuite • Confidentielle • Anonyme

☎ Aide téléphonique

Français : 18665446322 / Espagnol : 4382272749

ALCOHÓLICOS ANÓNIMOS

Reunión en español – Saint Hyacinthe

¿Crees que tienes un problema con el alcohol?

No estás solo(a). Alcohólicos Anónimos tiene una solución para ti.

Domingo | 19:30 – 21:00

12 960, avenida Wilson Entrada por la calle Bernard

Reunión gratuita • Confidencial • Anónima

☎ Línea de ayuda

Francés: 1-866-544-6322 / Español: 438-227-2749

Bienvenue à tous • Bienvenidos todos

Liste des Réunions à St-Hyacinthe :

GRAND RASSEMBLEMENT

VENTE-DÉBARRAS!

Saint-Liboire

Lieu: **École Henri-Bachand**
de 8h00 à 16h00

Plusieurs vendeurs au même endroit!

+

**Marché des artisans
sur place**

Écris nous pour réserver une table:

valerie.touchette.perso@outlook.fr ou
martinebachand76@gmail.com

Coût: 1 table 20\$

Tous les profits de la location
des tables seront remis à l'école.

SAMEDI 16 MAI 2026

*MÊME FIN DE SEMAINE QUE LES VENTES-DÉBARRAS DU VILLAGE

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES MASKOUTAINS
MUNICIPALITÉ DE SAINT-LIBOIRE

Extrait du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Liboire, tenue le 3 mars 2026 à 19 h à la salle du conseil au 151, rue Gabriel, suite 102 à Saint-Liboire. Étaient présents : Mesdames les conseillères Marie-Josée Deaudelin et Martine Bachand. Messieurs les conseillers Kevin Baillargeon et Serge Desjardins formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire Yves Winter. Est également présent Monsieur Sylvain Laplante, directeur général. Sont absents messieurs les conseillers Michael Bazinet et Claude Vadnais.

Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit adopté tel que soumis.

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 février 2026

Il est proposé et résolu que le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 février 2026 soit adopté tel que soumis.

Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 24 février 2026

Il est proposé et résolu que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 24 février 2026 soit adopté tel que soumis.

Adoption des comptes payés

Il est proposé et résolu d'adopter la liste des comptes payés du mois de février 2026 totalisant la somme de 42 345.14\$, en plus des salaires versés au montant de 58 071.30 \$ et d'en ratifier le paiement.

Adoption des comptes à payer

Considérant la liste des comptes à payer qui est présentée et que les fonds sont disponibles pour effectuer le paiement de ces comptes aux postes budgétaires concernés;

En conséquence, il est proposé et résolu d'adopter la liste des comptes à payer totalisant la somme de 333 795.68\$ et d'autoriser le paiement à même le fonds général d'administration.

Entérinement de la démission du chef d'équipe aux travaux publics

Considérant que Monsieur Karl Pelchat occupait le poste de chef aux travaux publics au sein de la municipalité;

Considérant que Monsieur Karl Pelchat a remis sa démission par écrit en date du 2 février 2026 ;

En conséquence, Il est proposé et résolu d'entériner la démission de Monsieur Karl Pelchat à titre de chef aux travaux publics, effective à compter du 26 février 2026. De remercier Monsieur Pelchat pour les services rendus à la municipalité et de lui souhaiter du succès dans ses projets futurs.

Entérinement de la nomination d'un chef d'équipe aux travaux publics

Considérant que le poste de chef d'équipe au sein du service des travaux publics est devenu vacant et doit être pourvu afin d'assurer le bon fonctionnement des opérations;

Considérant que la candidature de Monsieur Jonathan Avard a été évaluée et jugée conforme aux exigences du poste;

Considérant que Monsieur Jonathan Avard possède les compétences, l'expérience et les qualifications requises pour occuper les fonctions de chef d'équipe des travaux publics;

Il est proposé et résolu : Que Monsieur Jonathan Avard soit nommé au poste de chef d'équipe - travaux publics, et ce, à compter du 4 février 2026, que cette nomination soit assujettie à une période de probation de six (6) mois débutant à la date d'entrée en fonction, au terme de laquelle une évaluation de rendement sera effectuée, que les conditions salariales et les autres modalités d'emploi soient établies conformément à la politique en vigueur et que la direction soit autorisée à signer tout document nécessaire afin de donner plein effet à la présente résolution.

Promotion interne à la suite de la création d'un nouveau poste - adjointe multiservices

Considérant que les besoins administratifs et opérationnels de l'organisation ont évolué et nécessitent un soutien accru et polyvalent;

Considérant que la direction a procédé à l'analyse des tâches et responsabilités afin d'optimiser l'efficacité des services;

Considérant que la création d'un nouveau poste d'adjointe multiservices permettra d'améliorer la coordination interne, le soutien administratif et le service aux citoyens;

Considérant que Madame Stefany Bunel est actuellement à l'emploi de l'organisation et a démontré compétence, professionnalisme et engagement dans l'exercice de ses fonctions;

Considérant que sa candidature a été évaluée et jugée conforme aux exigences du nouveau poste;

Il est proposé et résolu Que le poste d'adjointe multiservices soit officiellement créé au sein de l'organisation. Que Madame Stefany Bunel soit promue à titre d'adjointe multiservices, et ce, à compter du 4 mars 2026. QUE les conditions salariales et les modalités d'emploi applicables à ce poste soient établies conformément aux politiques en vigueur et que la direction soit autorisée à signer tout document requis afin de donner plein effet à la présente résolution.

Promotion interne - Trésorière adjointe

Considérant que la Municipalité doit assurer une gestion financière rigoureuse et conforme aux dispositions du Code municipal du Québec ou de la Loi sur les cités et villes, selon le régime applicable ;

Considérant que le poste de trésorière adjointe contribue au bon fonctionnement du service des finances et à la continuité administrative ;

Considérant que Mme Guylaine Bilodeau occupe actuellement le poste d'agente à la comptabilité au sein de la Municipalité et possède les compétences, l'expérience et les qualifications requises pour exercer ces fonctions ;

Considérant que la Municipalité souhaite favoriser la promotion interne et reconnaître l'expertise développée à l'interne ;

Il est proposé par et résolu : De procéder à la promotion interne de Mme Guylaine Bilodeau au poste de trésorière adjointe de la Municipalité de Saint-Liboire, et ce, à compter du 4 mars 2026 ; Que ses conditions de travail soient celles prévues à la convention collective ou à la politique des conditions de travail applicable ; Que la direction générale soit autorisée à signer tout document nécessaire pour donner plein effet à la présente résolution.

Promotion interne - Directrice générale adjointe et greffière adjointe

Considérant que la Municipalité doit assurer une administration efficace et conforme aux dispositions du Code municipal du Québec ou de la Loi sur les cités et villes, selon le régime applicable ;

Considérant que le poste de directrice générale adjointe et greffière adjointe permet d'assurer la continuité administrative et le soutien à la direction générale dans l'exercice de ses fonctions;

Considérant que Mme Alexandra Duquette occupe actuellement le poste d'adjointe au greffe et aux communications au sein de la Municipalité et possède les compétences, l'expérience et les qualifications requises pour exercer les fonctions de directrice générale adjointe et greffière adjointe ;

Considérant que la Municipalité souhaite reconnaître l'expertise développée à l'interne et favoriser la promotion interne ;

Il est proposé et résolu : De procéder à la promotion interne de Mme Alexandra Duquette au poste de directrice générale adjointe de la Municipalité de Saint-Liboire, et ce, à compter du 4 mars 2026; Que celle-ci soit également nommée à titre de greffière adjointe de la Municipalité de Saint-Liboire, avec les pouvoirs et responsabilités associés à cette fonction, ; Que ses conditions de travail soient établies conformément à la politique des conditions de travail des employés cadres ou à toute entente applicable..

Affichage du poste d'adjointe administrative à la réception

Considérant que le bon fonctionnement des opérations administratives et de l'accueil nécessite la présence d'une ressource qualifiée à la réception;

Considérant que le poste d'adjointe administrative à la réception doit être pourvu afin d'assurer la continuité des services;

Il est proposé et résolu : QUE le poste d'adjointe administrative à la réception soit affiché, conformément aux règles et procédures en vigueur; QUE la direction soit autorisée à entreprendre le processus de recrutement, incluant l'affichage, l'analyse des candidatures et la tenue des entrevues; QUE la direction présente, le cas échéant, une recommandation d'embauche au conseil pour approbation finale.

Adoption du Règlement 401-26 Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux

Considérant que la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale (RLRQ, c. E-15.1.0.1) impose aux municipalités l'adoption d'un Code d'éthique et de déontologie applicable aux élus municipaux;

Considérant que ce Code vise à établir les principales valeurs de la municipalité en matière d'éthique ainsi que les règles déontologiques devant guider la conduite des élus;

Considérant qu'un avis de motion a été dûment donné lors de la séance du 24 février 2026;

Considérant que le projet de Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux a été présenté et mis à la disposition du public conformément aux exigences légales;

Considérant que le conseil juge opportun d'adopter ledit Code afin d'assurer une saine gouvernance et de maintenir la confiance des citoyens envers leurs institutions municipales;

Il est proposé par et résolu : QUE le Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux, tel que présenté, soit adopté; QUE ledit Code entre en vigueur conformément à la loi.

Vente pour non-paiement de taxes - transmission de la liste des propriétaires ayant un solde impayé à la MRC des Maskoutains - autorisation

Considérant l'état de taxes impayées préparé par le Directeur général et qu'en vertu des dispositions du Code municipal, cet état de taxes impayées doit être soumis au conseil municipal et approuvé par ce dernier;

Considérant que suite à cette approbation, il y a lieu de transmettre à la MRC des Maskoutains et à la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe ledit état de taxes impayées;

Considérant le défaut de paiement des taxes malgré les différents avis et rappels transmis;

Considérant qu'il y a lieu de demander à la MRC des Maskoutains d'inscrire les immeubles indiqués audit état de taxes impayées pour vente pour taxes;

Considérant qu'il y a lieu de désigner un enchérisseur pour la municipalité;

En conséquence, il est proposé et résolu à l'unanimité des conseillers présents D'approuver l'état de taxes impayées soumis par le Directeur général et daté de ce jour; De transmettre ledit état de taxes impayées à la MRC des Maskoutains et à la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe; De désigner monsieur Yves Winter, maire, enchérisseur pour la Municipalité et de l'autoriser à se porter acquéreur, pour et au nom de la Municipalité, des propriétés indiquées audit état de taxes impayées pour s'assurer que la municipalité récupère les argents qui lui sont dus ou pour acquérir toute propriété advenant que ce ne soit pas le cas ou qu'aucun enchérisseur ne se manifeste à l'égard d'une propriété.

Demande de prolongation de l'aide financière pour la réalisation des études préparatoires à la requalification de l'église

Considérant que la municipalité a obtenu une aide financière du Patrimoine religieux Québec pour la réalisation d'études préparatoires visant la requalification de l'église située au 175 Rue Paquette, Saint-Liboire QC J0H 1R0;

Considérant que ces études visent notamment à évaluer l'état du bâtiment, les scénarios de requalification, les coûts estimatifs ainsi que les usages potentiels du site;

Considérant que des délais supplémentaires sont requis afin de compléter adéquatement les analyses techniques, financières et fonctionnelles prévues au projet;

Considérant que la prolongation de l'aide financière permettra d'assurer la qualité des études et la viabilité du projet de requalification;

Il est proposé par et résolu : QUE le conseil autorise le dépôt d'une demande de prolongation de l'aide financière accordée pour la réalisation des études préparatoires à la requalification de l'église; QUE le maire et le directeur général soient mandatés à signer tout document requis relatif à cette demande; QUE la municipalité s'engage à respecter les conditions et modalités établies par l'organisme subventionnaire.

Recommandation de la municipalité de Saint-Liboire en lien avec la demande d'autorisation déposée à la commission de protection du territoire agricole du Québec

La Municipalité de Saint-Liboire a mandaté la firme UDA pour le dépôt de la demande d'autorisation à la CPTAQ; La firme UDA a émis son rapport, et déposera à la CPTAQ en date du 6 mars 2026; Le rapport décrit tous les volets de la demande d'autorisation adressée à la CPTAQ; Le rapport de UDA identifie tous les lots visés par la demande d'autorisation faite auprès de la CPTAQ; Les critères de l'article 62 de la loi sur la protection du territoire et des activités agricoles ont été évalués dans le rapport déposé lors de la demande à la CPTAQ.

Par conséquent, il a proposé et résolu que: La Municipalité de Saint-Liboire soutient la demande d'autorisation soumise à la CPTAQ; La Municipalité de Saint-Liboire confirme que l'installation de la conduite d'eau potable le long des lots visés par la demande n'altère pas la nature agricole de ces lots.

Autorisation de signataire auprès de la RACJ - permis de boisson & permis de tirage

Considérant qu'il y a lieu de mandater une personne-ressource auprès de la Régie des alcools, des courses et jeux pour l'activité Saint-Liboire en Fête, du 13 juin 2026;

En conséquence, il est proposé et résolu à l'unanimité des conseillers présents que monsieur Sylvain Laplante, directeur général et greffier-trésorier de la municipalité Saint-Liboire soit désigné comme personne-ressource pour la demande de licence de tirage pour l'activité de moitié-moitié auprès de la Régie des alcools, des courses et des jeux et afin de procéder à l'obtention d'un permis de réunion pour vendre des boissons alcooliques lors d'un événement public tenu à l'extérieur dans une rue ou un site fermé.

Formation Clientèle difficile

Considérant que les employés et élus sont appelés à interagir régulièrement avec les citoyens dans le cadre de leurs fonctions;

Considérant que certaines situations peuvent impliquer la gestion de comportements difficiles ou conflictuels;

Considérant que la formation intitulée « Clientèle difficile » vise à outiller le personnel afin d'améliorer les interventions, favoriser un climat respectueux et assurer la sécurité des employés;

Considérant que cette formation contribue au maintien d'un milieu de travail sain et à l'amélioration de la qualité des services offerts;

Il est proposé et résolu QUE le conseil autorise l'inscription à la formation « Clientèle difficile » offerte par Medial, au montant de 1 490.00\$ avant taxes; QUE les frais d'inscription, de déplacement et, le cas échéant, de séjour soient assumés par l'organisation conformément aux politiques en vigueur.

Embauche Surnuméraire au déneigement

Considérant que la saison hivernale entraîne une augmentation importante des opérations de déneigement et d'entretien des voies publiques;

Considérant que les besoins opérationnels nécessitent un soutien additionnel afin d'assurer la sécurité des usagers et le respect des délais d'intervention;

Considérant que l'embauche d'un employé surnuméraire permettra de répondre adéquatement aux exigences liées aux conditions climatiques et aux imprévus;

Considérant que la candidature de Luc Meunier a été évaluée et jugée conforme aux exigences du poste;

Il est proposé et résolu que le conseil autorise l'embauche de Luc Meunier à titre d'employé surnuméraire au déneigement pour la saison hivernale 2025-2026 et que la rémunération soit établie selon l'échelle salariale applicable.

Entérinement d'embauche d'un employé aux travaux publics

Considérant que le service des travaux publics doit assurer l'entretien et la maintenance des infrastructures municipales, incluant les routes, bâtiments et équipements;

Considérant que le poste d'employé aux travaux publics est vacant;

Considérant que le processus de recrutement a été réalisé conformément aux politiques en vigueur et, le cas échéant, à la convention collective applicable;

Considérant que la candidature de Sébastien Rosa a été analysée et jugée conforme aux exigences du poste;

Il est proposé et résolu que le conseil autorise l'embauche de Sébastien Rosa à titre d'employé aux travaux publics, à compter du 2 mars 2026; QUE cette embauche soit effectuée selon les conditions prévues à la convention collective en vigueur / aux politiques de l'organisation; QUE la rémunération soit établie selon l'échelle salariale applicable; QUE la période de probation applicable soit conforme aux dispositions en vigueur.

Embauche d'une employée aux travaux publics

Considérant que le service des travaux publics doit assurer l'entretien et la maintenance des infrastructures municipales, incluant les routes, bâtiments et équipements;

Considérant que le poste d'employé aux travaux publics est vacant;

Considérant que le processus de recrutement a été réalisé conformément aux politiques en vigueur et, le cas échéant, à la convention collective applicable;

Considérant que la candidature d'Audrey Lapierre a été analysée et jugée conforme aux exigences du poste;

Il est proposé résolu QUE le conseil autorise l'embauche d'Audrey Lapierre titre d'employée aux travaux publics, à compter du 9 mars 2026; QUE cette embauche soit effectuée selon les conditions prévues aux politiques de l'organisation; QUE la rémunération soit établie selon l'échelle salariale applicable; QUE la période de probation applicable soit conforme aux dispositions en vigueur.

Demande au Fonds de Développement Rural

Considérant que la Municipalité de Saint-Liboire veut déposer un projet dans le cadre d'une demande d'aide au Fonds de Développement Rural (FDR) de la MRC des Maskoutains pour l'aménagement d'un parc pour les 0 à 5 ans dans le quartier Ramsey, sur la rue Gosselin;

En conséquence, il est proposé et résolu à l'unanimité des conseillers présents : D'autoriser le dépôt du projet d'une demande d'aide financière dans le cadre de l'appel de projets fait par la MRC des Maskoutains pour le programme du Fonds de Développement Rural; D'autoriser le directeur général et greffier-trésorier Sylvain Laplante à signer tout document relatif au projet d'aménagement d'un parc pour les 0 à 5 ans dans le quartier Ramsey et ce, pour et au nom de la Municipalité de Saint-Liboire.

Demande achat manteau 3 en 1

Considérant que la municipalité doit fournir aux membres du Service de sécurité incendie des équipements adéquats afin d'assurer leur sécurité et leur protection lors des interventions ;

Considérant que les manteaux 3 en 1 constituent un vêtement adapté aux différentes conditions climatiques et aux besoins opérationnels du service ;

Considérant que la soumission reçue de Idée Graphik au montant de 4 565.50\$ plus les taxes applicables est jugée conforme et raisonnable ;

En conséquence, Il est proposé et résolu : D'autoriser l'achat de 23 manteaux 3 en 1 pour le Service de sécurité incendie auprès de Idée Graphik au coût de 4 565.50\$ plus les taxes applicables ; De préciser que les manteaux 3 en 1 ainsi acquis demeurent en tout temps la propriété exclusive de la municipalité et d'exiger que tout membre du Service de sécurité incendie remette le manteau fourni lors de son départ, de sa démission ou de la fin de son lien d'emploi avec la municipalité.

Demande achat vestes de flottaison

Considérant que le Service de sécurité incendie est appelé à intervenir lors de situations d'urgence à proximité de plans d'eau, de cours d'eau ou lors d'opérations de sauvetage nautique ;

Considérant que la sécurité des pompiers constitue une priorité pour la municipalité ;

Considérant que le port de vestes de flottaison individuelles est requis afin d'assurer la protection des intervenants lors d'opérations en milieu aquatique ;

Considérant que la soumission reçue de Aréo-Feu au montant de 2 394.36\$ plus les taxes applicables est jugée conforme et raisonnable ;

En conséquence, Il est proposé et résolu D'autoriser l'achat de cinq (5) vestes de flottaison pour le Service de sécurité incendie auprès de Aréo-Feu au montant de 2 394.36\$ plus les taxes applicables.

Demande ententes intermunicipales

Considérant que la municipalité reconnaît l'importance de la collaboration entre municipalités pour assurer des services de sécurité incendie efficaces et sécuritaires ;

Considérant que il est dans l'intérêt de la municipalité de conclure des ententes écrites avec d'autres municipalités pour la mutualisation de services, d'équipements ou d'interventions d'urgence ; Considérant que ces ententes doivent être formalisées par des documents écrits signés par les parties concernées ;

Considérant que le conseil municipal souhaite autoriser la direction et le maire à procéder à la signature de ces ententes conformément aux règles et aux orientations établies par le conseil ;

En conséquence, Il est proposé et résolu : D'autoriser le maire et le directeur général à signer, au nom de la municipalité, toutes les ententes écrites nécessaires avec d'autres municipalités pour la prestation de services incendie mutualisés ou collaboratifs ; De préciser que toute entente doit être conforme aux règlements municipaux et approuvée par le conseil avant sa mise en vigueur ; De conserver toutes les ententes signées au registre officiel de la municipalité.

Octroi de contrat - Remplacement ponceau 7e rang

Considérant qu'un appel d'offres a été lancé sur SÉAO (Système Électronique d'Appel d'Offres) pour le remplacement ponceau 7e rang ;

En conséquence, il est proposé et résolu à l'unanimité des conseillers présents que suite à l'ouverture des soumissions le 26 février dernier et que selon la recommandation de l'ingénieur Charles Damian de de la MRC des Maskoutains : D'accorder le contrat de remplacement du ponceau 7e rang à La soumission de l'entrepreneur Excavation M. Leclerc, au montant de 267 203,28\$ De mandater le directeur général Sylvain Laplante à signer tous les documents inhérents au présent contrat de construction. À noter qu'aucune dépense supplémentaire ne sera tolérée et que tout changement devra être autorisé par le directeur général.

Offre de service - mesure de boues dans les étangs aérés de la municipalité

Considérant l'offre de Simo pour services professionnels pour la mesure de boues dans les étangs aérés;

En conséquence, il est proposé et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter l'option 1 selon l'offre de Simo pour services professionnels pour la mesure de boues des étangs aérés datée du 27 janvier 2026 au montant de 2 565.16\$ avant taxes.

Ajout pour - Achat conjoint de bacs roulants 2026

Considérant qu'une demande d'achat conjoint de bacs roulant a été soumise à la RIAM en novembre 2025;

Considérant que la Municipalité souhaite ajouter dix (10) bacs bruns supplémentaires à la résolution 2025-11-332;

En conséquence, il est proposé et résolu d'acheter dix (10) bacs bruns supplémentaires.

PIIA - 1765, rang Saint-Édouard

En conséquence, il est proposé et résolu De refuser la demande de permis de construction pour l'habitation multifamiliale de 4 logements, située sur le lot 1 345 592, assujettie au règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, telle que demandée par le propriétaire et présentée aux membres du comité consultatif en urbanisme.

PPCMOI - 210-216, rue Saint-Patrice

En conséquence, il est proposé et résolu De refuser la demande de PPCMOI pour le projet résidentiel de 30 logements situés sur les lots 1 345 322, 5 087 047 et 5 087 048, assujettie au règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI), telle que demandée par le propriétaire et présentée aux membres du comité consultatif en urbanisme.

Autorisation - Feux d'artifices - SLEF

Considérant que la municipalité souhaite organiser l'événement « Saint-Liboire en fête » afin de promouvoir la vie communautaire et le rayonnement local ;

Considérant que des feux d'artifice sont prévus dans le cadre de cet événement pour le plaisir des citoyens et la sécurité doit être assurée conformément aux normes applicables ;

Considérant que la soumission reçue de Productions Royal pyrotechnie inc. pour la réalisation des feux d'artifice au montant de 4 500.00\$ plus taxes est jugée conforme et raisonnable ;

En conséquence, Il est proposé et résolu D'autoriser la dépense de 4 500.00\$ plus taxes pour la réalisation des feux d'artifice dans le cadre de l'événement « Saint-Liboire en fête ».

Autorisation - Jeux gonflables - SLEF

Considérant que la municipalité souhaite organiser l'événement « Saint-Liboire en fête » afin de promouvoir la vie communautaire et offrir des activités récréatives aux citoyens ;

Considérant que la location de jeux gonflables contribue à la sécurité et au divertissement des participants ;

Considérant que la soumission reçue de La Ballounerie pour la location et l'installation de 5 jeux gonflables au montant de 1 765.00\$ plus taxes est jugée conforme et raisonnable ;

En conséquence, Il est proposé et résolu D'autoriser la dépense de 1 765.00\$ plus taxes pour la location et l'installation de 5 jeux gonflables dans le cadre de l'événement « Saint-Liboire en fête ».

Autorisation - Ninja warrior - SLEF

Considérant que la municipalité organise l'événement « Saint-Liboire en fête » afin d'offrir des activités récréatives et familiales aux citoyens ;

Considérant qu'il est prévu de louer un (1) parcours pour les enfants de 6 à 11 ans et un (1) parcours pour les enfants de 3 à 5 ans ;

Considérant que la soumission reçue de MSTFitness au montant de 3 185.00\$ plus les taxes applicables est jugée conforme et raisonnable ;

En conséquence, Il est proposé et résolu : D'autoriser la dépense de 3 185.00\$ plus taxes pour la location de deux (2) parcours « Ninja Warrior », soit un (1) destiné aux enfants de 6 à 11 ans et un (1) destiné aux enfants de 3 à 5 ans, dans le cadre de l'événement « Saint-Liboire en fête

Autorisation - Groupe de musique - SLEF

Considérant que la municipalité organise l'événement « Saint-Liboire en fête » afin de promouvoir la vie communautaire et d'offrir des activités culturelles et récréatives aux citoyens;

Considérant que la tenue d'un spectacle musical contribue à l'animation et au succès de l'événement ;

Considérant que la proposition reçue au montant de 1 200.00\$ plus les taxes applicables est jugée conforme et raisonnable ;

En conséquence Il est proposé et résolu :D'autoriser la dépense de 1 200.00\$ plus taxes pour la présentation et la mise en scène d'un spectacle musical par le groupe Double Jeu dans le cadre de l'événement « Saint-Liboire en fête ».

Autorisation - Jeu d'escalade - SLEF

Considérant que la municipalité organise l'événement « Saint-Liboire en fête » afin d'offrir des activités récréatives et familiales aux citoyens ;

Considérant que la soumission reçue de Crocopromo pour la location et l'installation d'un jeu d'escalade au montant de 1 302.55\$ plus les taxes et frais applicables est jugée conforme et raisonnable ;

En conséquence, Il est proposé et résolu :D'autoriser la dépense de 1 302.55\$ plus taxes et frais pour la location et l'installation d'un jeu d'escalade dans le cadre de l'événement « Saint-Liboire en fête ».

Autorisation - Pièce de théâtre - SLEF

Considérant que la municipalité organise l'événement « Saint-Liboire en fête » afin de promouvoir la culture, la vie communautaire et l'accès aux activités artistiques ;

Considérant que une proposition a été reçue de Le gros orteil pour la présentation de deux pièces de théâtre lors de l'événement ;

Considérant que l'offre au montant de 2 732.78\$ plus les taxes applicables est jugée conforme et raisonnable ;

En conséquence, Il est proposé et résolu D'autoriser la dépense de 2 732.78\$ plus taxes pour la présentation d'une pièce de théâtre dans le cadre de l'événement « Saint-Liboire en fête ».

Levée de la séance

Il est proposé et résolu à l'unanimité des conseillers présents de lever l'assemblée à 20h10.





Comité de la circulation routière



PARTAGE DE LA ROUTE

Un simple mot: PATIENCE, respirez et expirez

Dans les prochains jours, ces grosses bêtes se promèneront sur les routes.

Nous vous demandons de la **PATIENCE**, prudence, **TOLÉRANCE** et **VIGILANCE**



Et en parlant de partage de la route, il y a d'autres bêtes plus petites qu'on ne doit pas négliger.

RESPIREZ et EXPIREZ.

S'il y a un véhicule devant vous en sens inverse et qu'un cycliste est devant vous, vous devez vous arrêter et laisser passer le véhicule avant de faire le 1.5 mètre entre vous et le cycliste.

C'EST POUR SA SÉCURITÉ



Et respectez la distance
de 1.5 mètre.

Le comité de la circulation routière vous remercie de votre collaboration et vous souhaite une saison printanière sécuritaire!

Membres : Marie-Josée Deaudelin, Lise Tremblay, Mélanie Brodeur, Véronique Duguay et Serge Desjardins



Service de premiers répondants de Saint-Liboire



Serge Desjardins, président, coordonnateur, Yves Taillon, Patrick Ruel, Kellyann Marcotte-Charland, Myriam Laplante-McKaig, Catherine Maheux, Marie-Josée Deaudelin, Véronique Duguay, Jérémy Bernard, Adam Bolestridge, Stéphanie Cantin, Cédric Vallée et Océane Servant-Laventure

Nouveau véhicule d'urgence



MERCI
à la
**Municipalité de
Saint-Liboire**
pour leur support
financier

Le service de Premiers Répondants de Saint-Liboire tiens
à remercier le GARAGE LUC MEUNIER pour l'entretien du
véhicule d'urgence pendant plus de 20 ans
et

MERCI à GARAGE BOURDAGES PNEU MÉCANIQUE
de reprendre le flambeau

OUVERTURE MAI 2026

L'APRÈS MATCH



CRÈMERIE DU PARC

VOTRE RENDEZ-VOUS GOURMAND DE ST-LIBOIRE



Surveillez notre page Facebook pour connaître la date officielle



crèmerie du parc



situé aux Loisirs de St-Liboire